

Le Rodriguais



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017 AINSI QUE SUR DIVERSES INFORMATIONS À CARACTÈRE FINANCIER

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Les nouvelles dispositions de la Loi 122 sont venues modifier considérablement les modalités de reddition de comptes dans le monde municipal. C'est ainsi que je vous livre aujourd'hui les faits saillants des états financiers de la municipalité au 31 décembre dernier ainsi que du rapport du vérificateur externe.

Je vous présente aussi l'état d'avancement des revenus et des dépenses pour l'année en cours et un aperçu des dossiers ayant mobilisé les membres du Conseil et de l'administration.

Pour ce qui est de la liste de tous les contrats comportant ou cumulant une dépense de plus de 25 000 \$, elle sera dorénavant accessible sur le site internet de la municipalité tout comme la rémunération de la mairesse et des autres membres du Conseil municipal.

Lire le rapport de la Mairesse à la page 3.



DU NOUVEAU CET ÉTÉ! NOS BEAUX DIMANCHES

Les 19 et 26 août et les 2 et 9 septembre prochain, de 11 h à 14 h, au Parc des Arts, aura lieu une activité pour toute la famille. Apportez votre pique-nique. Sur place : musique d'ambiance sur la scène de 12 h à 14 h, service de rafraîchissement et de collation.

C'est un rendez-vous!

19 août	:	Animateurs du Camp Musical Père Lindsay
26 août	:	USwing
2 septembre	:	Philippe Prud'homme, pianiste
9 septembre	:	Chœur Belles-Montagnes

Programmation d'automne à l'intérieur

(pages 9 à 11)

Acquisition du logiciel Sport-Plus

Comme de nombreuses municipalités du Québec, Saint-Alphonse-Rodriguez a procédé à l'acquisition du logiciel Sport-Plus afin de transiger avec les différentes clientèles pour la réservation d'activités, de salles et d'équipements.



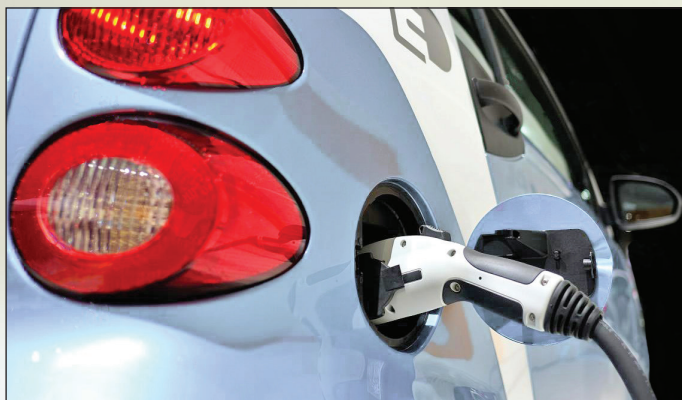
Réfection et asphaltage de la rue des Monts

Un règlement d'emprunt d'un montant de 1 200 000 \$ a été signé par la Municipalité afin de procéder à la réfection et l'asphaltage de la rue des Monts ainsi que la réalisation de certains aménagements demandés par le ministère de l'Environnement dans le secteur de l'intersection de la rue des Monts et de la route 343.



Programme de réhabilitation de l'environnement

Afin d'améliorer la qualité de l'environnement sur son territoire, un programme d'inspection des installations sanitaires a été mis de l'avant par la Municipalité. Pour soutenir les citoyens nécessitant un appui financier en ce sens, un règlement d'emprunt d'un montant d'un million de dollars (1 M\$) a été signé.



Borne de recharge rapide à courant continu (BRCC) pour voitures électriques

La Municipalité a donné l'aval au projet d'entente avec les autres municipalités concernées pour le projet d'implantation de BRCC sur le Territoire du Nord de la MRC de Matawinie. Cette entente permettra de déterminer le partage des coûts et des revenus entre les municipalités participantes.

Appel d'offres pour la gestion des matières résiduelles

À la suite d'un appel d'offres regroupé, un cahier des charges commun a été approuvé par les municipalités concernées afin de procéder à un appel d'offres commun. La municipalité de Saint-Jean-de-Matha a été mandatée pour amorcer le processus d'appel d'offres pour la gestion des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques selon le devis fourni par l'ensemble des municipalités.



Demande de désignation à titre de célébrant pour un mariage civil ou une union civile

Il a été convenu de demander au ministre de la Justice de désigner madame Isabelle Perreault, mairesse, comme célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur le territoire de la Municipalité.



Projet d'étude sur les eaux souterraines de la région de Lanaudière

Le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) contribue à la réalisation d'un projet d'étude sur les eaux souterraines de la région de Lanaudière. Ce projet vise au développement de partenariats entre les acteurs de l'eau et les gestionnaires du territoire afin de favoriser une saine gestion des ressources. Ce projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) sera réalisé par l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC);

La Municipalité accorde au Centre d'étude sur les ressources minérales (CERM) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) les droits d'utilisation et de diffusion des données et rapports transmis dont elle possède les droits. Elle accorde également les droits d'utilisation et de diffusion des données déposées aux ministères et organismes.

I – FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017

À l'occasion de la présentation du vérificateur externe livrée le mois dernier, il a été établi qu'en 2017 les revenus de la Municipalité se sont chiffrés à 12 497 855 \$ alors que les dépenses se sont élevées à 6 524 134 \$, le tout pour un surplus de 5 973 721 \$ avant la conciliation à des fins fiscales. Une fois cette conciliation effectuée, le surplus budgétaire s'établissait 101 501 \$.

Ce surplus de 101 501 \$ enregistré dans les opérations courantes est donc la conjugaison de différents facteurs. Globalement, les revenus ont été plus élevés que prévu d'un montant total de 204 481 \$, principalement attribuables aux revenus de taxes et pour différents services rendus.

Les dépenses d'opération ont aussi été plus élevées que prévu, d'un montant totalisant 418 499 \$, principalement occasionnées par une hausse temporaire des dépenses en loisirs (bonification des événements pour le 175^e anniversaire de Saint-Alphonse), pour les frais de financement temporaire pour le programme d'égout et d'aqueduc du village (PEAV) et pour le programme d'aide financière de mise aux normes des installations septiques. Différentes affectations, d'un montant total de 315 518 \$, principalement pour les frais d'intérêts temporaires du PEAV et l'utilisation des excédents, ont permis de dégager un surplus net d'opérations de 101 501 \$.

Quant à la dette nette à long terme de la Municipalité, elle était de 4 757 542 \$ alors que le capital disponible du fonds de roulement s'élevait à 283 723 \$ sur un total initial approuvé de 500 000 \$. Le surplus accumulé et non affecté s'établissait à 468 632 \$ au 31 décembre 2017.

II – BUDGET D'OPÉRATION 2018 : ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30 JUIN 2018

Celui-ci s'établissait à 5 765 155 \$. Comme vous le savez, les municipalités ont l'obligation de présenter des budgets équilibrés - donc sans déficit - c'est-à-dire que les revenus et les dépenses doivent s'établir au même montant.

À ce stade-ci de l'année et après six (6) mois d'opération, le niveau d'avancement devrait être théoriquement de 50 %. En pratique, la situation varie sensiblement selon les différents

postes budgétaires et ceci est principalement attribuable au calendrier de décaissement de nos dépenses et d'encaissement de nos revenus, lequel n'est évidemment pas uniforme tous les mois. Globalement, l'analyse préliminaire des revenus et des dépenses au 30 juin dernier nous laisse présumer que nous terminerons l'exercice financier 2018 avec un budget équilibré.

III – ENJEUX BUDGÉTAIRES POUR 2019

L'année 2019 sera déterminante au chapitre des choix stratégiques pour l'avenir de notre communauté. Le conseil municipal sera appelé à se prononcer sur différents enjeux, notamment :

- La mise à jour de toute notre réglementation en urbanisme, pour élargir nos horizons en vue d'assurer d'une part, le maintien dans notre communauté, d'autre, la venue de nouveaux résidents et enfin, de nouveaux revenus dans les coffres de la municipalité;
- La mise en œuvre de la première Politique culturelle de Saint-Alphonse, laquelle devrait être adoptée au cours des prochains mois;
- La poursuite des projets-pilotes pour le contrôle des plantes envahissantes des lacs Stevens et Bastien, les enseignements de ces deux initiatives pouvant éventuellement servir aux autres lacs aux prises avec les mêmes problèmes;
- Le virage numérique et la modernisation de tous nos outils de communication;
- La révision de notre plan de déneigement pour diminuer les coûts anticipés dans ce secteur d'activité;
- Le financement d'un plan d'intervention pour la remise à niveau de notre réseau routier.

Comme vous pouvez le constater, beaucoup de travail nous attend et nous ne pourrions évidemment pas tout mener de front. C'est pourquoi nous entendons prioriser le tout dans le cadre d'échéanciers réalistes pour les trois prochaines années.

Consultez le rapport complet en ligne : <http://www.municipalite.saintalphonserodriguez.qc.ca/index.jsp?numPage=54>

Saint-Alphonse-Rodriguez, une communauté tissée serrée!

Depuis le début de notre mandat, nous avons pu être témoins de différents maillages, alliances et partenariats entre les organismes de notre communauté. En tant qu'élus, nous sommes heureux de constater cette collaboration entre les organismes qui regroupent nos citoyens. Nous sommes d'avis que ces actions concertées sont le fruit d'échanges gratifiants et qu'ils sont évocateurs d'une municipalité en santé.

Parmi ces collaborations, nommons le Club Amitié Saint-Alphonse qui a généreusement remis une partie des profits associés à ses dîners spaghetti à des organismes de la collectivité, comme l'école primaire et le Camp Papillon.



Mentionnons également le Centre plein air l'Étincelle et le Camp De-La-Salle qui travaillent, depuis quelques années, en étroite collaboration afin de mettre sur pied un événement-bénéfice concerté : le tournoi de golf des Fondations. Ce tournoi a permis aux Fondations de ces camps de se partager, cette année, 29 200 \$. Ces sommes permettront à des individus et familles plus vulnérables de vivre l'expérience unique d'un séjour en camp de vacances.

Également, le comité Loisir a réussi, cette année encore, à rassembler plusieurs organismes afin de célébrer la Fête nationale comme il se doit, le 24 juin dernier, à Saint-Alphonse-Rodriguez. Bravo pour ce bel exploit récurrent!



En août, nous avons procédé à l'inauguration officielle du nouveau terrain de pétanque situé, au 100, rue de la Plage, en collaboration avec le Club Amitié. Vous avez été nombreux à venir jouer ou à être initiés à la pétanque et à participer au pique-nique amical qui a suivi. Merci à la Caisse Desjardins de Kildare pour son appui financier dans ce projet, également rendu possible grâce au Pacte rural de la MRC de Matawinie.



De plus, nous souhaitons mettre en surbrillance le partenariat de la Société d'histoire de Saint-Alphonse avec l'Association des pompiers de Saint-Alphonse, le Club Amitié et le comité Loisir qui ont uni leurs forces pour organiser une Soirée intergénérationnelle hors du commun qui a eu lieu le 10 août dernier. Les participants de tous âges ont pu savourer un délicieux repas et participer à un atelier de danse en ligne. Ce fut réellement une belle soirée!

Finalement, du côté de l'environnement, nous souhaitons vous faire part que nous avons choisi d'être une municipalité proactive dans le dossier de la prolifération des plantes envahissantes telles que le myriophylle en épi. Une séance de sensibilisation et d'information a eu lieu en juillet dernier afin d'outiller la population face à ces plantes qui menacent nos lacs.

Sur ce, nous vous souhaitons une belle rentrée et un automne rempli de beaux projets!

Taxes municipales : 3^e versement le 15 septembre 2018

3 façons d'acquitter votre dernier versement :

- À la réception de l'Hôtel de Ville (chèque, argent ou débit bancaire/Interac).
- Par la poste (inclure le coupon).
- Dans la plupart des institutions financières :
Par Internet, au guichet automatique ou au comptoir.

Petite librairie au Parc du lac Pierre

La petite librairie, c'est une boîte d'échange et de partage de livres. Vous pourrez y prendre ou y déposer des livres et profiter du magnifique site du Parc du lac Pierre. Ce projet a été réalisé en collaboration avec l'Association de plein air du lac Pierre et la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez.



Sur la photo : Hélène Bombardier, responsable de la bibliothèque municipale, Lucie Laforest de l'Association de plein air du lac Pierre et Lise Sarrasin, bénévole et créatrice de la petite librairie.



Une foule de nouveaux livres jeunesse à découvrir à la bibliothèque!

Depuis le début de l'année, nous avons mené le projet de renouvellement de nos collections jeunesse. Notre objectif est de susciter le plaisir de la lecture et le goût des livres chez les enfants tout en leur offrant une variété d'ouvrages de qualité.

Grâce à la générosité de l'Association des pompiers de Saint-Alphonse-Rodriguez et de la Caisse Desjardins de Kildare, notre bibliothèque a fait l'acquisition de plus de 200 livres jeunesse. Nous serons très fiers de les mettre sur nos rayons dès la rentrée scolaire! Merci à nos partenaires et merci à nos bénévoles. Leur implication a permis le bon déroulement de ce projet.

Reprise du Club de lecture Au chœur des mots

Notre club de lecture reprendra ses activités le vendredi 21 septembre. Une fois par mois, les membres du club se rencontreront avec beaucoup de plaisir afin d'échanger. Nous leur souhaitons une belle année de lecture!

Vous êtes intéressé à prendre part à ces rencontres?
Communiquez avec Hélène Bombardier au **450 883-2264**,
poste 7435.



les journées de la culture

28-29 et 30 septembre 2018

Les mots à l'honneur

Les mots qu'on dit et qu'on écrit, qu'on rature ou qu'on calligraphie, les mots qu'on « slame » et ceux qu'on crie, qui nous emportent, les mots qu'on brode, ceux que l'on chante, qui nous émeuvent et nous « empoétisent », les mots que l'on chuchote, ceux qu'on partage et qu'on apprend, aux autres ou à soi-même...

Les Journées de la culture, ce sont trois jours d'activités gratuites et ouvertes à tous qui favorisent un plus grand accès de la population aux arts et à la culture. Cette année encore, nous vous proposons une programmation diversifiée : expositions, rencontres d'artistes et spectacle de musique.

Exposition

Exposition collective en hommage et à la mémoire du sculpteur et peintre Rodriguais Ivanhoë Fortier à la Maison de la culture.

Les samedi et dimanche, 29 et 30 septembre de 13 h à 17 h.
Vernissage, le vendredi 28 septembre à 19 h.

Culture et Événements



Spectacle musical – Bémol 9

L'ensemble vocal jazz Bémol 9, c'est 17 voix sous la direction de Vincent Morel. Depuis bientôt 35 ans, Bémol 9 s'est forgé une identité vocale unique, à la manière des grands big bands. <http://www.bemol9.com>.

Samedi le 29 septembre à 19 h 30 à l'église de Saint-Alphonse-Rodriguez.

Spectacle gratuit.

Laissez-passer disponibles à la réception de l'Hôtel de Ville et à la bibliothèque municipale.

Spectacle-poésie

Donner la parole aux mots. Textes de Gille Marcotte, dits et mis en scène par l'auteur en collaboration avec la conteuse et interprète Murielle Larochelle.

Maison de la culture.

Le samedi 29 septembre à 14 h.

Rencontre d'auteur

Les mots de L'enveloppe invisible

La poète et essayiste Rodriguaise, **LOUISE WARREN** propose d'aller à la découverte de son dernier essai, *L'enveloppe invisible* (Noroît, 2018). Un échange avec le public suivra cette rencontre ainsi qu'une séance de signature.

Le dimanche 30 septembre à 14 h. Durée : 1 h 30.



Réponse à la question de juin 2018

Les principales espèces de poisson que l'on retrouve dans les lacs de Saint-Alphonse sont : la barbotte brune, le crapet de roche, le crapet-soleil, l'achigan à petite bouche, le meunier noir, le doré jaune au lac Cloutier, la perchaude, le grand brochet, la truite arc-en-ciel (ensemencement), la truite mouchetée (omble de fontaine), la truite grise (touladi), ainsi que diverses espèces de ménés comme le mulet à corne.



M. Mathieu
Lac Vert 1949

La petite histoire des poissons de nos lacs

On retrouve dans les lacs de Saint-Alphonse-Rodriguez une panoplie d'espèce de poissons, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Avant la colonisation du territoire, la grande majorité de nos lacs était habitée exclusivement par la truite mouchetée et, quelques-uns, par la truite grise également. Ces poissons ont colonisé nos lacs il y a près de 10 000 ans lorsque la mer de Champlain s'élevait jusqu'au niveau de notre territoire. À cette époque, les seuls poissons capables de vivre dans une eau aussi froide et salée étaient entre autres ces deux espèces.

Avant le retrait de la mer, la truite mouchetée avait réussi à remonter et à coloniser les lacs sur les plateaux en raison de son extraordinaire capacité de nage. La truite grise, quant à elle, s'est établie dans des plans d'eau où la grande profondeur des lieux lui permet de retrouver une zone de confort durant l'été.

Dans les derniers siècles, l'humain a complètement chamboulé la faune aquatique. D'abord, l'utilisation de poissons-appâts pour la pêche a permis l'introduction de plusieurs espèces dans les lacs, dont plusieurs ménés. De plus, nous avons introduit aussi volontairement plusieurs espèces de poissons sportifs pour augmenter le plaisir de la pêche, entre autres, le brochet et l'achigan.



Où sont les truites maintenant?

La compétition avec les autres poissons a beaucoup nui aux truites. Les règles de pêche d'antan étaient très souples et même inexistantes, ce qui a grandement fait baisser la population de cette espèce à cause de la surpêche. Aussi, la dégradation de la qualité de l'eau n'a pas aidé la cause. Pour finir, plusieurs frayères situées dans des ruisseaux ont été détruites ou rendues inaccessibles pour la truite mouchetée à cause de l'aménagement de route ou la construction de barrage. Une truite mouchetée vit environ 5 à 6 ans. Sans lieux de reproduction, la population a tranquillement décliné.

Merci à la Société d'histoire pour les photos.

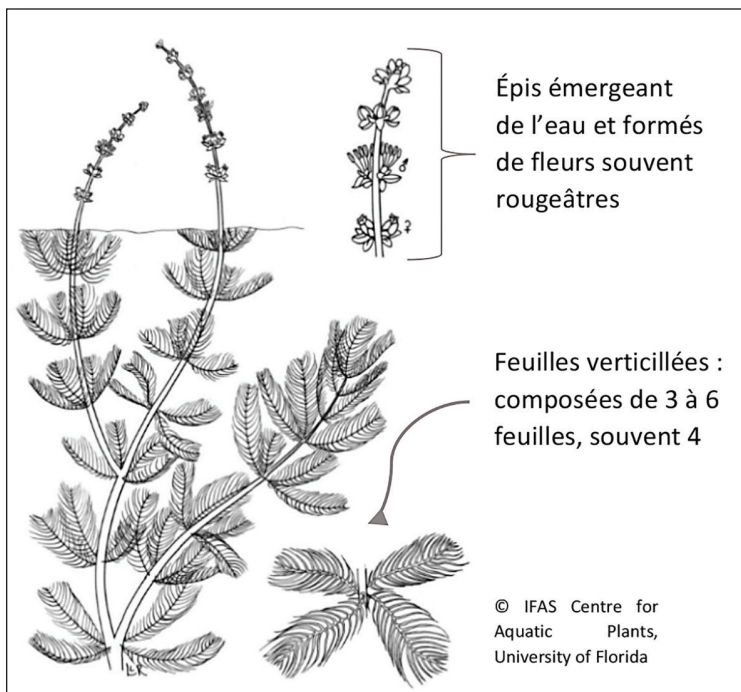
Référence : DISTRIBUTION POSTGLACIAIRE DE L'OMBLE DE FONTAINE DANS LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE DU FLEUVE SAINT-LAURENT : IMPACT DES INTERVENTIONS HUMAINES par Sylvain Lacasse et Pierre Magnan, juin 1994

Si vous avez des photos d'époque ou des anecdotes de pêche d'antan intéressantes, partagez-les-nous en écrivant à l'adresse jlajeunesse@munsar.ca. De cette façon, nous pourrions améliorer nos connaissances sur nos lacs.

Question du mois

Pouvez-vous identifier l'herbe à puce et l'herbe à poux parmi les photos suivantes?





Le myriophylle en épi :

Une plante aquatique exotique envahissante retrouvée à Saint-Alphonse-Rodriguez

Saviez-vous que ...?

1. Le myriophylle en épi est retrouvé dans quatre lacs de la municipalité, soit le lac Cloutier, le lac Bastien, le lac des Français et le lac Marchand.
2. Il est presque impossible de limiter la propagation de cette plante aquatique, une fois installée.
3. Cette espèce est originaire d'Europe, de l'Asie et de l'Afrique du Nord et sa progression est en constante évolution au Québec.
4. Le myriophylle en épi peut se reproduire par fragmentation de la tige, donc un petit morceau de tige sectionné peut prendre racine et donner naissance à un nouveau plant.
5. Il peut former des herbiers denses à profondeurs allant d'un à dix mètres.



L'avenir des lacs de Saint-Alphonse-Rodriguez vous tient à cœur?

Aidez-nous à éviter la propagation du myriophylle en épi dans les lacs en suivant ces quelques étapes :

- **Inspectez** votre bateau, votre remorque et tout le matériel utilisé avant et après la pêche ou la navigation de plaisance. Enlevez-y la boue, les plantes, les poissons et les autres résidus visibles. Jetez-les aux ordures.
- **Vidangez** toute l'eau de votre bateau.
- **Supprimez** les organismes invisibles à l'œil nu en utilisant au moins l'une de ces méthodes :
 - o Rincez le bateau, la remorque et le matériel à l'eau chaude (40 °C et plus).
 - o Projetez-y des jets d'eau à haute pression.
- **Nettoyez** votre équipement avec de l'eau chaude et savonneuse. Faites tremper les semelles en feutre de vos bottes de pêche ou tout autre matériau absorbant pendant 35 minutes dans une eau à 45 °C.
- **Faites sécher** votre embarcation et votre matériel au moins cinq jours avant de vous rendre sur un autre cours d'eau.

Source : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/eviter-propagation-eee.pdf#page=4>

Il existe d'autres espèces de myriophylles qui ne sont pas exotiques envahissantes. Afin d'identifier correctement cette plante aquatique, consultez le document du CRE Laurentides : https://crelaurentides.org/images/images_site/documents/guides/Guide_Myriophylle_FR.pdf

Le simple fait de reconnaître le myriophylle en épi et d'inspecter visuellement vos embarcations lorsque vous changez de plan d'eau sont des gestes qui permettront assurément de limiter la propagation de cette plante aquatique.

Vous observez le myriophylle en épi dans un nouveau plan d'eau?

Communiquez avec le service de l'environnement pour signaler votre observation au **450 883-2264** : Jacques Lajeunesse **poste 7433** ou Patricia Moreau **poste 7441**.



Les plans d'implantation et d'intégration architecturale

Préserver le cachet du noyau villageois

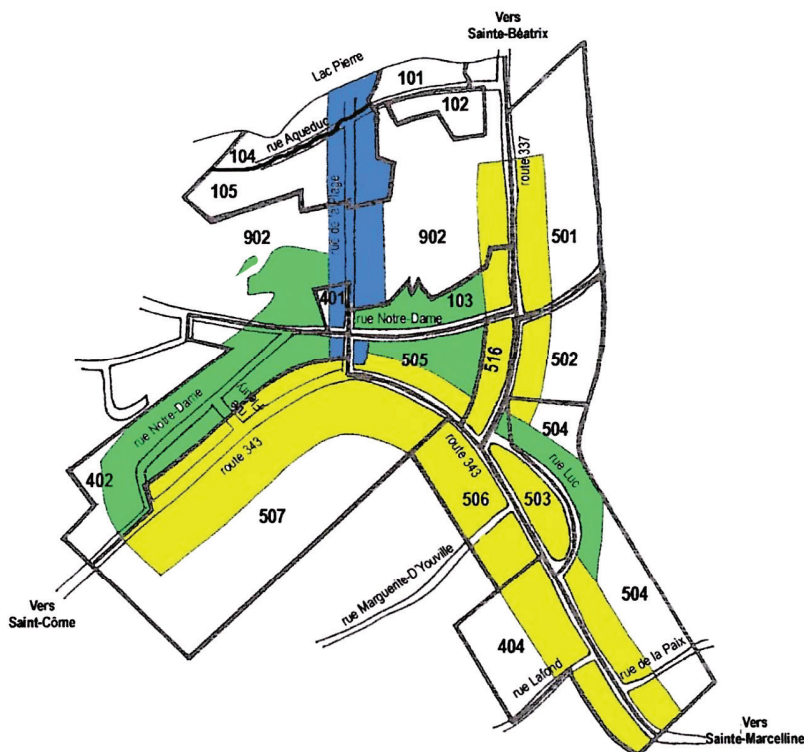
Dans le but de planifier un développement harmonieux qui assure la mise en valeur du noyau villageois, la Municipalité s'est dotée d'un règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Il s'agit d'une mesure faisant partie de la réglementation d'urbanisme, qui vise à encadrer la qualité des interventions sur les bâtiments situés dans le village, pour ainsi préserver le caractère particulier de certains secteurs.

Les secteurs concernés par ce règlement

Si vous résidez dans l'un des secteurs identifiés en couleur sur la carte ci-contre, il est important de vous assurer que les travaux que vous projetez répondent bien aux objectifs d'aménagement identifiés au PIIA, lesquels visent l'intégration architecturale des projets et leur continuité dans le paysage naturel.

Référez-vous au Service de l'urbanisme pour connaître tous les détails de ce règlement. Une brochure détaillée portant sur le processus d'évaluation et les documents à fournir sera distribuée au cours des prochains mois à l'ensemble des résidents situés dans les secteurs concernés.



Délai de traitement d'une demande de permis

Tous les travaux de construction, de rénovation, d'agrandissement, d'implantation, ou encore l'installation d'une enseigne, doivent faire l'objet d'un processus d'évaluation par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) puis par le conseil municipal. Le tableau ci-contre vous permettra de connaître le temps requis pour l'évaluation de votre demande à partir du moment où vous déposez vos documents pour une demande de permis.

Date de dépôt des documents	Date d'évaluation des demandes par le CCU	Séance du Conseil Municipal
14 août	28 août	18 septembre
11 septembre	25 septembre	16 octobre
16 octobre	30 octobre	20 novembre
13 novembre	27 novembre	11 décembre

PROGRAMMATION des activités AUTOMNE 2018

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS AUPRÈS DU RESPONSABLE.

Aquarelle

MAISON DE LA CULTURE 2^e ÉTAGE

L'artiste qui sommeille en vous sera comblé par cette technique millénaire qui consiste à délayer des pigments dans l'eau comme moyen de création. Tous les niveaux. Maximum 7 participants par cours.

Mardi 9 h 30 à 12 h 30	Mardi 13 h 30 à 16 h 30	DÉBUT 25 septembre 2018	FIN 27 novembre 2018	Tarif 220 \$
------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	----------------------------	-----------------

◆ Ginette Marquis 450 839-7472, ginettemarquis@videotron.ca

Sculpture sur bois

MAISON DE LA CULTURE 2^e ÉTAGE

Sculpture générale pour débutant ou avancé, bas et haut relief, ronde bosse, faune ailée.

Mercredi 13 h 30 à 16 h 30	DÉBUT 19 septembre 2018	FIN 5 décembre 2018	Tarif 180 \$
----------------------------------	-------------------------------	---------------------------	-----------------

◆ Marie et Maurice Bourgeois 450 883-9224

Femmes en arts

SALLE MARCEL-GAUDET

Rencontre pour femmes seulement. Aucune inscription n'est nécessaire.

Mardi 13 h à 16 h	DÉBUT 11 septembre 2018	Tarif 2 \$
----------------------	----------------------------	---------------

◆ Danielle Julien 450 883-1205

Club de Scrabble Les maux de tête

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Scrabble duplicate.

Jeudi 13 h	Tarif 3 \$
---------------	---------------

◆ Diane Tétreault 450 883-5649

Club Amitié Saint-Alphonse-Rodriguez Ouvert à tous

Quilles	Lundi 12 h 30	Michel Charbonneau 450 883-8543
Pétanque	Mardi soir	Raymond Guibault 450 883-8533 Jean-Guy Loiseau 450 883-2330
Conditionnement physique	Mardi et mercredi matin	Danielle Lanoix 450 883-6044
Cartes et petit bingo	Mercredi 12 h 30	Léo Forest 450 883-6515 Michel Charbonneau 450 883-8543
Bingo	1 ^{er} et 3 ^e vendredi de chaque mois 19 h	Léo Forest 450 883-6515 Michel Charbonneau 450 883-8543
Diner-spaghetti	Dernier dimanche de chaque mois 11 h à 13 h	Michel Charbonneau 450 883-8543
Poker	Tous les mercredis 19 h et après les diners-spaghetti du dimanche	Pauline Coutu 450 803-2962
Souper	2 ^e mercredi de chaque mois 17 h 30	Michel Charbonneau 450 883-8543

Danse en ligne

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Bienvenue aux débutants, intermédiaires et avancés.

Mercredi 18 h 30 à 20 h
DÉBUT 19 septembre
GRATUIT

◆ Danielle Lanoix
450 883-6044

INSCRIPTION À LA RÉCEPTION DE L'HÔTEL DE VILLE AVANT LA DATE DE DÉBUT DE L'ACTIVITÉ.

Yoga

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le yoga apporte le bien-être dans le corps et l'esprit par les postures, la respiration et la relaxation. Apportez vos tapis, courroie, blocs et couverture. Bienvenue à tous.

25 septembre au 27 novembre 2018 - 18 h 45 à 20 h

Tarif 150 \$

◆ **Mariette Fontaine**
Information 450 883-2264 #7460
msdumas@munsar.ca



Week-end Yoga

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le yoga apporte le bien-être dans le corps et l'esprit par les postures, la respiration et la relaxation. Bienvenue à tous. Apportez vos tapis, courroie, blocs et couverture.

3 et 4 novembre 2018
9 h à 10 h 30 et 14 h à 15 h 30

Tarif
25 \$ / demi-journée

◆ **Sylvain Bolduc**
Information 450 883-2264 #7460, msdumas@munsar.ca

Atelier sur la gestion du stress et de l'anxiété par l'autohypnose et la visualisation

SALLE MARCEL-GAUDET

À l'aide de l'hypnologue enseignante, vous apprendrez une grande panoplie d'outils, chaque «accès» au problème, permet à l'inconscient de traiter différemment les informations stockées pour parvenir à des comportements mieux adaptés.

L'autohypnose est une méthode efficace pour traiter divers problèmes de la vie quotidienne et parvenir à atteindre des objectifs. Apportez votre tapis de sol.

Mardi
9 h 30 à
10 h 30

DÉBUT
18 septembre
2018

FIN
20 novembre
2018

Tarif
120 \$

◆ **Sylvie Bédard, hypnotherapeute, massothérapeute**
(membre Ritma et AQTN)
Information 450 883-2264 #7460, msdumas@munsar.ca



Tabata

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Entraînement à intervalle régulier, basé sur un rythme de 20 secondes à intensité maximale, et 10 secondes de récupération. Matériel requis : tapis de sol, si désiré, bouteille d'eau et serviette.

Jeudi
19 h 30 à
20 h 30

DÉBUT
6 septembre
2018

FIN
22 novembre
2018

Tarif
144 \$

◆ **En Corps**
Information 450 883-2264 #7460
msdumas@munsar.ca



Zumba

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Cours de danse influencé par plusieurs styles comme le baladi, la salsa, la cumbia, le chacha, la bachata, la samba, le reggaetown, le hip-hop ainsi que des musiques du monde. Zumba est facile à apprendre avec des routines simples et organisées. La musique est endiablée! Les rythmes invitants et stimulants donnent inévitablement le goût de se déhancher.

Jeudi
18 h à
19 h

DÉBUT
6 septembre
2018

FIN
22 novembre
2018

Tarif
144 \$

◆ **En Corps**
Information 450 883-2264 #7460
msdumas@munsar.ca



INSCRIPTION À LA RÉCEPTION DE L'HÔTEL DE VILLE AVANT LA DATE DE DÉBUT DE L'ACTIVITÉ.



Initiation arts martiaux et autodéfense

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Initiation aux arts martiaux tels que le karaté, le jiu-jitsu brésilien et le kickboxing en mode autodéfense. Une approche adaptée aux enfants du primaire leur permettant de développer l'autodéfense à travers la base des arts martiaux avec travail techniques de base, travail en équipe et jeux d'habiletés. Une discussion sur l'intimidation sera intégrée.

*Prise en charge des enfants inscrits au cours par le professeur à la sortie de l'école.

Mardi
15 h 30 à
16 h 30

25 septembre, 2, 9, 23, 30 octobre
et 6, 13, 27 novembre 2018

Tarif
70 \$

◆ Dominic Morin et Benjamin Racine
Information 450 883-2264 #7460, msdumas@munsar.ca

Atelier culinaire Cuisine d'automne

CENTRE COMMUNAUTAIRE

« Comfort food » par excellence, la cuisine automnale est le moment où l'on se prépare tranquillement à la saison froide. Par habitude, on a envie de manger plus consistant, mais en exploitant les délicieuses saveurs de la saison : sauce Alfredo à la courge, curry de légumes, oignons marinés et céleri rémoulade aux pommes seront au menu!

Samedi 13 octobre 2018
13 h 30 à 15 h

Tarif
25 \$

◆ L'Escouade culinaire
www.lescouadeculinaire.com

Atelier culinaire Tartes sucrées/salées

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Quelques nouvelles recettes qui amènent un peu de piquant et qui changeront de celles de grand-mère sont au programme durant cet atelier. Pâte brisée aux herbes, tarte salée en apéro, pâte sucrée au chocolat et tarte framboise et menthe seront de la partie!

Samedi 8 décembre 2018
13 h 30 à 15 h

Tarif
25 \$

◆ L'Escouade culinaire - www.lescouadeculinaire.com



Gym-mouvements créatifs 5 à 12 ans

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Acrobaties au sol, musculation, équilibres, improdanse, musique, créativité et détente. Pour garçons et filles!

Mercredi
16 h 30 à 17 h 30

Tarif
75 \$

26 septembre, 3, 17, 24, 31 octobre
et 7 novembre 2018

◆ Marie-Claire Bouchard
Information 450 883-2264 #7460
msdumas@munsar.ca



Atelier de théâtre pour enfants

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Jeux et exercices amusants stimulant la créativité, l'expression et la confiance en soi pour les 4^e, 5^e et 6^e années.

*Prise en charge des enfants inscrits au cours par le professeur à la sortie de l'école.

Mercredi
15 h à 16 h

26 septembre, 3, 17, 24, 31 octobre
et 7, 21, 28 novembre 2018

Tarif
85 \$

◆ Marie-Claire Bouchard
Information 450 883-2264 #7460, msdumas@munsar.ca



Party de broches

BIBLIOTHÈQUE

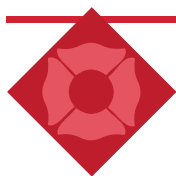
Un rendez-vous pour partager, échanger et pratiquer une activité commune (tricot, crochet et autres). Bienvenue à tous! Apportez votre matériel. Aucune inscription nécessaire.

Jeudi
16 h à 19 h

Tarif
GRATUIT

◆ Information 450 883-2264 #7460, msdumas@munsar.ca





Règlement municipal concernant les fausses alarmes

À compter du 1^{er} septembre 2018, la Municipalité appliquera le règlement numéro 856-2015 relatif au déclenchement des systèmes d'alarme incendie et imposera des amendes de 100 \$ à 300 \$.

La Municipalité s'est dotée d'une réglementation pour gérer les déclenchements inutiles des alarmes incendie qui stipule que :

- Pour un premier déclenchement inutile d'une alarme incendie, le citoyen n'est pas pénalisé, mais l'incident engendre un avis écrit;
- Pour un second déclenchement à l'intérieur d'une période de douze (12) mois, l'infraction à la réglementation est passible d'une amende de 100 \$;
- Pour un troisième déclenchement inutile, l'amende s'élève à 150 \$. À partir du 4^e incident et pour les suivants, l'amende peut être de 300 \$.

Pourquoi une telle réglementation?

Avec la mise en application du schéma de couverture de risques obligeant les municipalités à être vigilantes en matière de sécurité incendie et à répondre à un appel incendie avec un minimum de dix (10) pompiers, chaque fausse alarme peut s'avérer coûteuse pour une municipalité.

Pensez-y !

L'amende s'applique, que le déclenchement ait été provoqué en raison d'une défectuosité de l'appareil ou d'un mauvais fonctionnement. Il revient au propriétaire de bien gérer son système d'alarme s'il est relié à un poste incendie.

Consultez le règlement complet sur le site de la Municipalité : http://www.municipalite.saintalphonserodriguez.qc.ca/upload/r-856-2015_alarms_incendie_fausses_alarms.pdf



Sécurité incendie

Semaine de la prévention des incendies – 7 au 13 octobre 2018

C'est dans la cuisine que ça se passe !

Les bonnes habitudes à prendre...



Important à savoir ! Il ne faut jamais tenter d'éteindre un feu d'huile avec de l'eau. L'ajout d'eau alimente et propage le feu. Utilisez plutôt le couvercle du chaudron ou un linge à vaisselle humide pour recouvrir le chaudron en totalité. Ceci coupera l'alimentation en air et le feu s'éteindra.

Vous pouvez également utiliser un extincteur portatif. Dans tous ces cas, appelez les pompiers même si le feu est éteint. Ce dernier pourrait s'être introduit dans le conduit de la hotte. Plusieurs événements malheureux peuvent être évités par de simples gestes préventifs. Goûtez à la prévention des incendies en cuisine.

Voitures électriques – formation pour les pompiers de Saint-Alphonse-Rodriguez

En mai dernier, nos pompiers ont suivi une formation spécifique sur les voitures électriques et hybrides afin de savoir comment réagir adéquatement lors d'incidents impliquant ce type de véhicule. Merci au **garage Pierre Mécanique** pour l'organisation de cette formation.



Permis de brûlage

Semaine :

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au **450 883-2264, poste 7400**

Le Service de sécurité incendie est maintenant doté d'une boîte vocale dans laquelle vous laissez vos coordonnées pour obtenir un permis de feu. Tout comme auparavant, un représentant du Service de sécurité incendie vous contactera pour vous fournir un numéro de permis ou pour vous informer des restrictions en vigueur.

NOUVEAU NUMÉRO
450 365-7657

Semaine : de 16 h 30 à 21 h au **450 365-7657**

Les week-ends et les jours fériés : de 9 h à 21 h au **450 365-7657**

De plus, dorénavant, vous retrouverez régulièrement cette information à la dernière page de votre journal **Le Rodriguais**.



Sécurité publique



Les cadets de la Sûreté du Québec sont de retour

Les cadets de la Sûreté du Québec sont de retour dans 44 municipalités de la province, dont Saint-Alphonse-Rodriguez. Pour une 8^e saison, ils assurent une présence et une surveillance dans les quartiers et les parcs, participent à des événements locaux et prennent part à des activités de relations communautaires. Avez-vous eu l'occasion de les croiser?

Pour plus d'information sur le Programme de cadets, le public est invité à visiter le site Web de la Sûreté du Québec et à s'abonner à la page Facebook de la Sûreté.



Le Chœur Belles – Montagnes recrute

Le Chœur Belles-Montagnes de Saint-Alphonse-Rodriguez reprend ses activités le vendredi 7 septembre prochain. Les rencontres se font au Camp De-La-Salle, les vendredis de 9 h à 11 h 30. Vous aimez chanter, pratiquer une activité culturelle, tout en vous amusant? Joignez-vous au Chœur Belles-Montagnes, votre chorale! Bienvenue aux gens disponibles de 25 à 100 ans.

◆ **Information :** boucher.c1000@gmail.com ou fgerbeau@hotmail.ca



Quille-o-thon au profit du Chœur Belles-Montagnes

L'activité se tiendra le dimanche 21 octobre 2018 de 15 h 30 à 18 h à la salle de quilles Baby, située au 53, rue Baby, à Joliette.

Coût : 15 \$ par personne (souliers inclus). Formez votre équipe de 6 joueurs et profitez-en pour passer un bel après-midi en famille ou entre amis.

◆ **Information et inscription :** Doriane et Serge - 450 750-2901

Vie communautaire



Club quad Matawie – Activités à venir



Dîner hot dog au Relais St-Grégoire 25 août 2018

Les membres sont invités à venir en grand nombre pour un dîner hot dog au Relais St-Grégoire, à Saint-Michel-des-Saints. Aucun frais n'est exigé, les quadistes donnent ce qu'ils veulent et les dons amassés seront remis à un organisme de Saint-Michel-des-Saints.

Lieux de rassemblement :

- 1^{er} départ de Saint-Alphonse-Rodriguez vers 8 h 30 jusqu'à St-Côme
- 2^e départ de Saint-Côme vers 10 h jusqu'au Relais Saint-Grégoire, arrivée vers 12 h.
- 3^e départ de Saint-Michel-des-Saint vers 11 h du Provigo.

Randonnée des couleurs 22 septembre 2018

◆ **Information et inscription :** quadmatawinie@gmail.com



Vie communautaire

Brigade verte :

Une belle expérience pour les élèves de l'école primaire de Saint-Alphonse

Le mercredi 20 juin dernier, 4 élèves de la Brigade verte de l'école de St-Alphonse ont été invitées à présenter leur projet aux Maires de la MRC de Matawinie. Elles ont expliqué que le projet s'est amorcé l'année dernière en triant les déchets pour constater qu'environ 80 % de ceux-ci pouvaient aller au recyclage ou au compostage.

La Brigade verte a été créée pour redémarrer le compostage à l'école. Une formation leur a été donnée et les élèves ont fait de l'animation dans toutes les classes dans le but d'informer les élèves comment trier les déchets pour les mettre dans les bons bacs. Elles ont présenté aux maires l'affiche qui a été créée par l'équipe, le recyclage du plastique avec le ruban de Mobius et comment se fait le triage à la cafétéria.

Puis, elles ont fait participer les maires à un atelier dans lequel ceux-ci devaient choisir la bonne chose à mettre dans le bon bac. On a pu constater que ce n'était pas aussi évident qu'on pourrait le croire. Finalement, elles ont parlé des réalisations faites par les élèves : l'inspection dans les classes, la participation à la journée de l'environnement et le nettoyage des ruisseaux.



La Brigade verte a bénéficié d'une subvention de la Caisse Desjardins de Kildare qui a permis de fabriquer des tabliers pour chaque élève de la Brigade. Les maires ont été impressionnés par la performance de ces jeunes élèves. Nous espérons que cette belle

initiative se répercutera dans les autres municipalités, dans les écoles de notre région et dans la communauté. Félicitations à Anaïs Robitaille (1^{re} année), Marylou Dénommée et Emy Forget (3^e année), et Viviane Lagacé (4^e année) pour leur belle présentation. Un grand merci à leur enseignante Liane Larose pour son engagement et sa grande disponibilité auprès des élèves.

Les mythes du covoiturage avec EmbarqueLanaudiere.ca

Lorsqu'on pense au covoiturage, plusieurs idées sautent à l'esprit, comme le changement d'habitude ou le voyage avec des inconnus. Le site Web de covoiturage et de transport collectif et actif (www.embarquelanaudiere.ca) permet de répondre à ces questionnements. Pour offrir ou réserver du covoiturage ou pour toute question sur le transport collectif, allez dans l'onglet « Nous joindre » pour écrire ou appeler le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière.



Parce qu'un encouragement c'est aussi un geste d'amour...



Trois saisons pour aider son enfant

Tout le monde s'entend sur l'importance du rôle des parents dans la réussite éducative d'un enfant. Tout au long de l'année, 1001 petits gestes sont à la portée des parents pour que leurs enfants réussissent leur parcours scolaire.

À l'automne :

- Votre enfant entre au primaire, au secondaire ou au Cégep? Restez à l'affût des signes de stress; s'ils persistent, discutez avec lui pour trouver des solutions ou faites appel au personnel de l'école.
- Profitez des journées portes ouvertes des écoles pour faire découvrir à votre enfant son prochain lieu d'études.

À l'hiver :

- En janvier, prenez cette résolution en famille : mettre à l'agenda 20 minutes de lecture par jour. Maintenez cette habitude durant l'année scolaire et votre enfant profitera de l'équivalent de 60 jours d'école de plus!
- Profitez des Journées de la persévérance scolaire (du 11 au 15 février 2019) pour valoriser l'éducation et encourager les jeunes qui vous entourent à poursuivre leurs études.

Au printemps :

- Lors des examens de fin d'année, il est possible que votre enfant vive un certain stress. Pour l'aider, il suffit parfois d'écouter ses peurs, sans jugement, pour trouver des solutions adaptées.
- La fin de session est synonyme de début de l'emploi d'été de votre enfant? Rappelez-lui que, jusqu'à la fin, ses études doivent demeurer LA priorité s'il veut réaliser ses rêves d'avenir.

Et l'été suivant, viendra de nouveau le moment de se créer de beaux souvenirs en famille! *Information : crevale.org*



**Fondation pour la Santé
du Nord de Lanaudière**

Résultat impressionnant de la première campagne majeure de la fondation. C'est 10 250 500 \$ qui ont été amassés grâce à l'immense générosité de la population et du milieu des affaires! La fondation reconnaît la grande et précieuse implication des gens dans le cadre de la campagne et remercie en grande pompe tous ces gens de cœur qui ont permis de dépasser l'objectif fixé à 10 M\$.





Excursions en milieu isolé – La prudence est de mise!

Avec l'arrivée du beau temps, la Sûreté du Québec lance un avertissement aux amateurs de plein air qui pratiquent leurs activités en solitaire dans des milieux isolés. Une expédition en forêt ou au cœur d'un secteur éloigné n'est pas sans risque et exige une préparation adéquate. Chaque année des opérations de sauvetage doivent être déployées afin de retrouver et de secourir des personnes qui se trouvent en situation de détresse parce qu'ils n'ont pas pris les précautions d'usage.



Avant d'envisager une excursion en milieu isolé, vous devez vous assurer que votre projet soit réaliste et que votre condition physique vous permette une telle expédition. Lorsque vous avez déterminé votre destination, vous devez commencer à vous préparer. Une bonne

préparation peut prendre plusieurs jours et comprend les éléments décrits dans les paragraphes suivants.

Avant de partir, assurez-vous de...

- Préparer un itinéraire détaillé incluant chacune de vos destinations, les distances qui les séparent, le temps alloué pour les parcourir et les dates prévues d'arrivée à chaque endroit. Votre itinéraire doit être rédigé en deux copies et vous devez en laisser une à un proche avant de partir.
- Vous doter d'une carte détaillée et à jour de la région ciblée et vous réappropriez les techniques de lecture de cartes et des outils de navigation (GPS, boussoles, etc.).
- Maîtriser les techniques de survie et les moyens de déplacement que vous prévoyez utiliser (marche, embarcation nautique, etc.).
- Être en mesure d'utiliser adéquatement votre équipement. Idéalement, vous devriez avoir testé tous vos équipements au moins une fois avant de vous lancer dans une expédition en milieu isolé.
- Vérifier les prévisions météorologiques dans tous les secteurs où vous désirez vous rendre. Si la météo annoncée est susceptible de poser un risque pour votre sécurité, ne partez pas.

De plus, vous devez vous assurer que vous emportez avec vous les articles essentiels suivants :

- Un outil de communication tel qu'un téléphone satellitaire, une radio portative UHF ou VHF, une balise de type « Spot » ou tout autre appareil vous permettant de communiquer à partir d'un endroit isolé. N'oubliez pas de noter et d'emporter le numéro de téléphone des services d'urgence de la région où vous vous trouvez.



Vie communautaire



- Une trousse de survie comprenant au minimum un jeu d'outils de base, des bougies d'allumage, des articles de premiers soins, un couteau, un grand sac de plastique orange, des allumettes à l'épreuve de l'eau, une lampe de poche, un sifflet, une couverture légère traitée à l'aluminium et des aliments riches en calories comme du chocolat et des sachets d'aliments déshydratés.
- Des vêtements et des chaussures adaptés à votre activité.

Pendant votre excursion...

- Donnez des nouvelles à vos proches de façon régulière, en leur indiquant votre position.
- Marquez votre passage à l'aide de rubans marqueurs que vous pouvez coller aux arbres.



En cas de problèmes...

- Tentez de vous construire un abri.
- Ne continuez pas à marcher. Si vous aviez signalé votre position précédemment, demeurez dans le même secteur.
- Repérez un endroit peu boisé et rendez-vous visible en faisant un feu et en étalant vos équipements de couleur vive sur le sol.

La Sûreté du Québec vous invite à vous rendre sur son site web au www.sq.gouv.qc.ca et à télécharger la brochure « Orientez votre excursion » pour vous aider à bien préparer votre activité de plein air.

Participez au Cross triathlon du Camp De-La-Salle



Le Défi CDLS passe à un autre niveau! Vivez l'expérience du CROSS TRIATHLON. Sous la présidence d'honneur de l'athlète Élite championne canadienne U23 Séverine Bouchez, l'événement se déroulera sur le merveilleux site du Camp De-La-Salle.

Qui peut participer? Tout le monde! Que vous soyez un habitué des triathlons ou que ce soit votre première course à vie, vous êtes invité à vous joindre à nous le 22 septembre 2018! En participant à l'une des épreuves proposées (course en sentier, vélo de montagne, nage en lac ou marche à pied), vous contribuez à la Fondation Camp De-La-Salle tout en vous amusant. Des moniteurs animeront les petits et grands pendant que vous bougez.

◆ Information et inscription : www.deficdls.com



Vie communautaire



Ce monument se trouve au cimetière. C'est le monument du mémorial du Jardin des ancêtres érigé en 2009. Il est situé à gauche, à l'entrée du cimetière. Il s'agit d'une grande bougie et d'un lutrin.



Saviez-vous que l'on retrouve à Saint-Alphonse un monument historique unique dans la région (et peut-être même au Québec) ?

Vous êtes probablement passé devant sans le remarquer ou au contraire en vous posant la question c'est quoi au juste?

Ce monument se trouve au cimetière. C'est le monument du mémorial du Jardin des ancêtres érigé en 2009. Il est situé à gauche, à l'entrée du cimetière. Il s'agit d'une grande bougie et d'un lutrin.



Alors maintenant, quand vous passerez devant le cimetière, arrêtez-vous un instant pour admirer ce monument et peut-être penser à vos ancêtres dont les noms y sont mentionnés.

Spectacle L'enveloppe invisible

L'enveloppe invisible est un spectacle gratuit qui propose une lecture d'extraits du livre L'enveloppe invisible, de l'auteure rodriguaise Louise Warren, paru aux éditions du Noroît en 2018, qui relate sa résidence d'écriture à l'Abbaye Val-Notre-Dame, dans Lanaudière. Les textes sont accompagnés des compositions originales de Jean-François Bélanger au nyckelharpa.

Deux représentations (durée : 1 h) auront lieu à la chapelle de l'Abbaye Val-Notre-Dame, 250, chemin de la Montagne-Coupée à Saint-Jean-de-Matha : dimanche 26 août 2018 à 14 h 30 et dimanche 9 septembre 2018 à 14 h 30. Entrée libre.

Suivez-nous!

Inscrivez-vous à notre infolettre! www.munsar.ca
Abonnez-vous à notre page Facebook et soyez à l'affût de nos nouvelles et activités. www.facebook.com/munsar.ca/



Date de tombée

Les organismes désireux de publier un article dans la prochaine parution du journal Le Rodriguais doivent faire parvenir leur texte avant le 14 septembre 2018.

Hôtel de ville

Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez
101, rue de la Plage
Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec)
J0K 1W0

Téléphone : 450 883-2264
Sans frais : 1 877 883-2264
Télécopieur : 450 883-0833

Courriel : info@munsar.ca
Site Web : www.munsar.ca



Heures d'ouverture

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 16 h 30

Permis de brûlage

Semaine :

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
au 450 883-2264, poste 7400
de 16 h 30 à 21 h au 450 365-7657*

Les week-ends et les jours fériés :
de 9 h à 21 h au 450 365-7657*

* Vous joindrez une boîte vocale dans laquelle vous laissez votre numéro de téléphone et le Service de la sécurité incendie vous rappellera.

Bibliothèque municipale

Lundi au mercredi de 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi de 13 h 30 à 19 h 30
Vendredi de 13 h 30 à 16 h 30
Samedi de 9 h à 12 h



Connexion Internet disponible
sur les heures d'ouverture

